



Association des Résidents du lac Carillon

Volume 1, no 1

15 avril 1995

MOT DU PRÉSIDENT

Bonjour à vous tous villégiateurs du lac Carillon.

En tant que président du conseil d'administration de l'Association des résidents du lac Carillon, il me fait plaisir, dans un premier temps, de vous présenter les autres membres du conseil d'administration:

Denis Blanchette, vice-président Finances
Claire Huot, secrétaire
Julie Trépanier, secrétaire adjointe
Pierre Bédard, représentant du 1^{er} secteur
Jean-Marc Charbonneau, représentant du 2^e secteur
Carole Paré, représentante du 3^e secteur

Certains de vous sont les instigateurs du renouveau de l'ARC; d'autres en ont peu ou pas entendu parler. C'est pourquoi, les membres du conseil d'administration ont cru bon de se doter d'un moyen de communication et de produire un journal.

Cette nouvelle publication sera un moyen d'information simple et pratique, un parmi bien d'autres, pour informer les membres de l'Association sur tout ce qui peut aider, amuser ou même nuire à un locataire de terre publique.

Nous avons une quantité inimaginable d'informations pour vous. Certaines seront nouvelles, d'autres vous rafraîchiront la mémoire, tantôt droles, tantôt crues, mais toujours dans le seul but de vous informer.

Dans ce premier numéro, nous vous parlerons de notre mandat, de nos idées, de nature, de faune, d'environnement; un peu de tout quoi.

D'ici la fin de l'année le conseil d'administration vous présentera, lors de l'assemblée générale annuelle, un projet de règlements généraux. Votre rôle sera alors des plus importants, car vous aurez à ce moment le mandat d'entériner, de rejeter ou d'apporter des correctifs à ces règlements

généraux qui ont pour but de régulariser le mode de fonctionnement et d'assurer la viabilité de l'Association.

Par ailleurs, vous devrez également en tant que membres de l'ARC donner un mandat clair au conseil d'administration sur les dossiers à traiter au cours de la prochaine année.

Bonne lecture!

Serge Lachance, Président



AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DU LAC CARILLON

Chers (es) Concitoyennes et Concitoyens,

C'est avec plaisir que j'accepte l'invitation de votre président, M. Serge Lachance, de m'adresser à vous à l'occasion de la sortie du journal de votre association.

À ma connaissance, ce journal constitue une première pour une association de villégiateurs à St-Ubalde. Je trouve l'initiative très heureuse et j'en félicite les initiateurs. Ce véhicule d'information contribuera certainement à établir des liens de solidarité et de fraternité entre les résidents du Lac Carillon, en relatant les faits et les événements qui touchent votre collectivité; comme par exemple le comité de vigilance que vous avez organisé dans votre secteur ou toutes autres activités qui contribueront à rendre toujours plus agréables vos séjours au Lac Carillon.

Je souhaite bon succès à votre organisation et, à vous tous résidents, d'agréables moments de détente et de repos dans ce beau coin de la nature qui est le Lac Carillon.

Marcel Cossette, Maire

RÉTROSPECTIVE 1994-1995

SERGE LACHANCE

**Des gestes posés, des actions accomplies,
mais encore beaucoup à faire :**

- **3 septembre 1994** : assemblée générale des résidants du lac Carillon.

Démission en bloc des membres en place.

Implication de Serge Lachance pour la survie de l'Association.

- **20 septembre 1994** : convocation de tous les résidants à une réunion pour sonder les attentes et préoccupations des villégiateurs.

Possibilité de formation d'un nouveau conseil d'administration.

- **15 octobre 1994** : rencontre des résidants, 16 personnes présentes. L'historique de l'Association fut brièvement fait, l'affiliation à la FAPEL discutée. Un conseil d'administration fut formé, des règlements généraux seront établis dans les mois à venir.

Un plan d'action sommaire fut élaboré avec les gens présents. Les dossiers sur l'accès des bateaux à moteur sur le lac Carillon, l'élargissement de notre territoire vers Notre-Dame-de-Montauban, la restauration des sentiers et de la piste d'hébertisme, la possibilité de devenir propriétaire de nos terrains, la surveillance et le contrôle de la plage publique, le vol et le vandalisme à nos résidences furent les principaux sujets élaborés.

Une cotisation de 10 \$ par année fut fixée à ce moment.

- **25 octobre 1994** : le conseil d'administration tient sa première réunion. Les dossiers discutés furent les procédures de réunions, l'élaboration d'une lettre d'information aux résidants, orientation et discussions sur le plan d'action, la répartition des tâches, la signature et le logo de même que la mise sur pied d'un programme de vigilance pratiqué par les membres du conseil d'administration en examinant la possibilité de l'étendre à tous les membres. Le dossier finances a également été placé à l'ordre du jour; avant même de démarrer, nous avons des dettes.

- **17 novembre 1994** : envoi d'une lettre d'information à tous les résidants faisant part de la nomination des membres du conseil d'administration et de ses orientations.

- **17 janvier 1995** : 2^e rencontre du conseil d'administration. Les dossiers suivants sont abordés : coupe de bois, plan de développement, sentiers, association avec la FAPEL, distribution du Journal des Villégiateurs, vérification de l'état des cotisations, le dossier devenir propriétaire et trouver des commanditaires pour permettre la production et la diffusion de notre journal.

- **28 mars 1995** : 3^e rencontre du conseil d'administration. Finalisation du dossier coupe de bois (vous trouverez de l'information à ce sujet dans le présent numéro), continuité des dossiers : sentiers et piste d'hébertisme, devenir propriétaire, journal de l'ARC, commanditaires, subventions de taxes municipales et affaires courantes complétaient l'ordre du jour de cette rencontre.

À ce jour, la majorité d'entre vous avez adhéré avec enthousiasme à l'Association, un nombre minime de propriétaires n'ont pas encore payé. Nous n'avons pu les rencontrer.

Des entretiens ont été tenus, des gestes posés. Les différents intervenants que nous rencontrons appuient notre action sans détour.

La municipalité de Saint-Ubalde, au cours de l'année 1994, par l'entremise de son contremaître, M. France Hardy, a collaboré de façon remarquable à l'amélioration de la qualité des chemins, à la réfection des sentiers, pont et passerelles et au défrichement des abords des voies de circulation.

Comme vous avez sans doute pu le constater, l'entretien des chemins s'est effectué encore cet hiver et le sera pour les années à venir.

Certaines gens d'affaires ont participé financièrement à l'Association en commanditant le journal. Nous les en remercions.

Au fur et à mesure que différents dossiers se finaliseront, vous en serez informés, soit par vos représentants de secteur ou par le journal.

N'oubliez pas de prendre part aux activités de votre Association, elle vous appartient et son succès repose sur votre participation. ●

☎ QUÉBEC TÉLÉPHONE ☎

SERGE LACHANCE

À la demande d'un membre qui a besoin du service téléphonique, nous avons vérifié les modalités d'installation auprès de Québec Téléphone.

de raccordement, soit 74,07 \$ taxes comprises plus le service de base mensuel de 13,25 \$ plus taxes, pour un contrat de 60 mois.

Pour un abonné, une facture d'environ 17 185 \$ plus les frais mensuels.

Pour six (6) abonnés, les coûts d'installation standard pour le bloc

●
S.V.P. communiquer avec votre représentant de secteur pour connaître les coordonnées de dossier auprès de Québec Téléphone

DES GENS À VOTRE SERVICE

CLAIRE HUOT

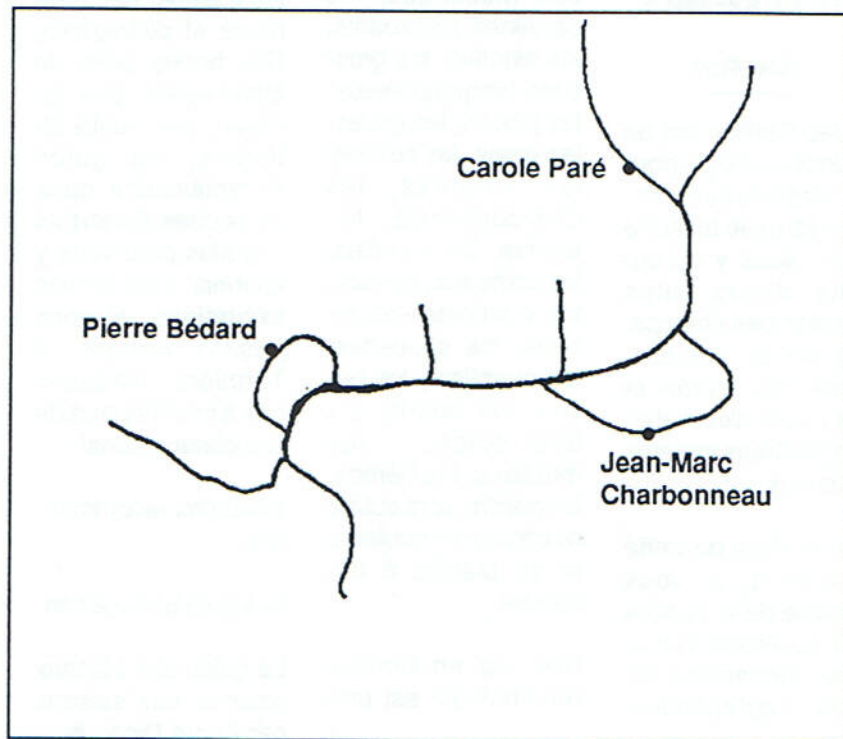
Le conseil d'administration se nomme des représentants de secteurs.

Si vous désirez soumettre une idée ou un dossier à l'attention du conseil d'administration, vous êtes invités à recourir aux services de vos représentants de secteurs qui sont également membres du conseil d'administration:

Pierre Bédard, représentant du 1^{er} secteur
4111, lac Carillon (418) 649-1904

Jean-Marc Charbonneau
représentant du 2^e secteur
4156, lac Carillon (418) 876-2299

Carole Paré, représentante du 3^e secteur
4203, lac Carillon (418) 871-5729



Nous vous invitons à leur soumettre vos idées, interrogations ou suggestions. Ces personnes sont vos voisins, vos porte-parole au sein du conseil d'administration, et vos préoccupations rejoignent les nôtres. ●

COUPE DE BOIS

CLAIRE HUOT

Certains d'entre vous ont dû avoir quelques inquiétudes lorsqu'ils ont vu une partie de leur boisée disparaître.

Consolez-vous, les membres du conseil d'administration ont également sursauté et ils ont obtenu certaines informations que nous croyons importantes de vous faire savoir.

Des vérifications ont été effectuées auprès du ministère des Ressources naturelles

(forêts) afin de savoir quelles sont les limites que les compagnies forestières doivent observer sur les permis de coupe émis par le Ministère eu égard aux terrains des résidants.

Les renseignements ont été pris auprès de monsieur Denis Rioux de la Station forestière de Duchesnay. Il appert que le ministère des Ressources naturelles peut émettre un permis à une compagnie forestière pour faire de la coupe de bois jusqu'aux bornes actuelles des terrains des résidants. Toutefois, cette compagnie n'a pas le droit

de bûcher des arbres sur les terrains des résidants ou même de laisser tomber des arbres sur lesdits terrains.

Dans le cas particulier du lac Carillon, aucun permis de coupe par bande près des bornes ne sera octroyé. Le prochain permis de coupe sera accordé dans environ 8 ou 10 ans et un autre dans environ 70 ans.

M. Rioux mentionne qu'après le passage d'une telle compagnie forestière, un permis de coupe de bois de chauffage peut être accordé à toute personne qui en fait la

demande en autant bien entendu que cette coupe ou que le ramassage du bois laissé sur les lieux se fasse à l'intérieur du même secteur autorisé. Le coût de ce permis est de 26 \$ pour 18 cordes de bois de 16 pouces.

Ce permis est d'une durée maximum d'un an et prend fin le 31 mars de chaque année.

Une telle demande peut s'effectuer auprès du ministère des Ressources naturelles à l'adresse suivante :

Ministère des Ressources naturelles
Unité de gestion Portneuf Duchesnay
Station forestière de Duchesnay
1143, Route de Duchesnay
Ste-Catherine-de-Portneuf GOA 3M0
(418) 875-2711

Attention à quiconque se croit plus rusé que le renard puisque toute personne surprise à ramasser du bois sans permis dans un tel secteur est passible d'une amende. Le ministère des Ressources naturelles n'accepte plus de règlement à l'amiable. ●

LES OISEAUX DE CHEZ-NOUS

RÉMI ROY

Le lac Carillon est un endroit privilégié pour d'intéressantes rencontres avec la faune ailée. Nous y retrouvons divers sites tels que des champs, des boisés, des clairières, des marais et des cours d'eau abritant plusieurs variétés d'oiseaux.

Par le biais de cette chronique, je vous propose de vous faire part de mes observations concernant les espèces qui abondent

dans notre secteur. Les mésanges, les parulines, les bruants, les sittelles, les grosbecs, les grimpeaux, les juncos, les grives, les geais, les colibris, les tangaras, les chardonnerets, les merles, les roselins, les corbeaux, les pics, les martinets, les hiboux, les chouettes, les éperviers, les buses, les huarts, les becs-scies, les morillons, les hérons, les perdrix sont autant de chants, de couleurs et de plaisirs à découvrir.

Seul ou en famille, l'ornithologie est une

activité à la portée de tous, saine, peu onéreuse et distrayante. Une bonne paire de chaussures, des jumelles, une oreille attentive, un guide d'identification dans les poches, il n'en faut pas plus pour vous y adonner. Lors de vos excursions, si vous passez devant la Tannière, n'hésitez pas à me faire part de vos observations!

Bouquins recommandés :

Les guides Peterson

Le guide des oiseaux saisons par saisons par André Dion ●

CONCOURS

CLAIRE HUOT



Je ne contiens ni feuilleton, ni mondanité, ni nécrologie. Je désire quand même un nom.

Je ne serai jamais aussi populaire que le *Sélection du Reader's Digest*, les plus grands noms de la presse n'y signeront probablement jamais de chronique et je n'aurai jamais la photo de Céline Dion à la une. Je me veux simple, réaliste et exact.

À toi de me choisir un nom. J'attends ta suggestion d'ici le 15 juin au 2420, rue Lemieux Québec GIP 2V4

Ce concours est ouvert à tous les membres en règle de l'ARC de même qu'à leurs enfants. Un prix sera remis à celui ou celle dont le nom sera retenu.

LE SAVAIS-TU?

Savais-tu que tu peux nourrir les oiseaux tout l'hiver en suspendant des pommes de pin recouvertes de beurre d'arachide et de graines pour les oiseaux?

Savais-tu que les ampoules de lumière propres économisent l'énergie?

En effet, les ampoules sales absorbent la lumière et consomment plus d'énergie.

Savais-tu qu'un robinet mal refermé peut faire perdre goutte à goutte plus de 50 gallons d'eau (227 L) par jour?

Savais-tu qu'en recyclant une pile de journaux de 1 m de haut, tu sauves un arbre de 6 m?

Savais-tu que plusieurs espèces d'oiseaux comme les rouges-gorges et les merles font du recyclage?

Eh oui, ils bâtissent leurs nids en partie avec de vieux bouts de ficelle !

Mise en page :

Claire Huot

Révision linguistique :

Claire Huot
Julie Trépanier



Tél. : (418) 277-2500

DENIS NOËL, PHARMACIEN

HEURES D'OUVERTURE :

Lundi au vendredi : 9 h 00 - 21 h 00
Samedi : 9 h 00 - 17 h 00
Dimanche : Fermé

210, rue Rompré, St-Ubalde

CHRONIQUE ENVIRONNEMENTALE

CAROLE PARÉ

Je me considère une personne privilégiée de pouvoir à l'occasion abandonner ma vie de citadine et venir me ressourcer dans ce coin magnifique qu'est le lac Carillon. Les balades en forêt, l'observation de la faune, le goût des guimauves trop cuites que mon fils m'offre de ses mains collantes, glisser lentement à l'aube sur le lac silencieux afin de surprendre le grand héron ...

Chacun de vous qui avez aussi choisi cet endroit particulier devez avoir de ces précieux souvenirs aux odeurs de forêt et de feux de camp. Je vous souhaite de tout cœur de pouvoir vous offrir ces luxes encore longtemps. Pour ce faire, nous ne pouvons ignorer la précarité de ces plaisirs et nous devons poser ces petits gestes qui, souvent, nous semblent anodins.

Cette chronique ne se veut aucunement moralisatrice, elle vise plutôt à nous informer

et à nous conscientiser sur un sujet qui ne peut nous laisser indifférent : la protection de notre environnement, de notre lac, de notre forêt.

Je me propose de vous faire connaître, lors des prochaines chroniques, des produits d'entretien domestique, économiques et écologiques, et le compostage, une façon intelligente de gérer nos déchets.

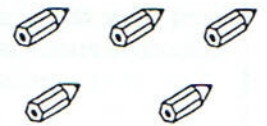
Vous pouvez sans hésiter m'inspirer d'autres idées, ou mieux si vous désirez

développer un texte concernant un sujet précis, échanger des petits trucs de votre cru qui peuvent s'insérer dans notre chronique environnementale, communiquer avec moi sans tarder. ●

PARUTION

CLAIRE HUOT

Le journal de L'ARC paraîtra à cinq reprises au cours de 1995. Outre la présente édition, les autres sorties sont prévues au début juin, mi-juillet, fin août et mi-décembre.



Diverses chroniques et rubriques régulières y paraîtront; d'autres viendront s'ajouter selon les numéros.

Toute personne qui aimerait écrire un ou des articles dans les prochaines éditions sur un sujet qui lui tient à cœur peut le faire en s'adressant au conseil d'administration : 2420, rue Lemieux, Québec, G1P 2V4. ●

PETITES ANNONCES

L'ARC met gratuitement à la disposition de ses membres une section « Petites annonces » dans le journal.

Les critères de cette gratuité sont :

- être membre en règle de l'Association;
- les biens ou services sont directement reliés aux résidences ou terrains sis au lac Carillon.

Pour ceux ou celles qui désirent se prévaloir de ce service pour des biens ou services hors du lac Carillon ou pour les non-membres un coût de 5 \$ est exigé pour un maximum de 40 mots.

À vendre

Chalet 1 1/2 étage, 20' X 28', isolé pour l'hiver, fosse septique, accès direct au lac. Cabanon 16' X 12'. 37 000 \$.

Diane ou Gilles
4117, lac Carillon
Tél. : (418) 683-4101

Chalet 1 1/2 étage, 20' X 24', toit cathédrale, finition : planche de pin, 2 chambres à coucher à l'étage. Électricité (220) - combustion lente. Fosse septique. 29 850 \$ non négociable.

Robert
4105, lac Carillon
Tél. : (418) 683-9914

À louer

Maison canadienne à Neuville, entièrement rénovée, bien isolée, 2 chambres, chauffage électrique. Remise pour rangement. 540 \$ / mois.

Tél. : (418) 876-2299

ENCOURAGEONS NOS COMMANDITAIRES

Les membres du conseil d'administration remercient chaleureusement leurs commanditaires.

C'est grâce à leur contribution que l'Association des résidents du lac Carillon voit la naissance de son journal.

Il est donc de mise de vous inciter à utiliser leurs services et à acheter dans ces commerces.



CENTRE M.A.P. INC.

Bois - Matériaux de construction
Fosse septique
Prélat - Tapis
Fleurs - Cadeaux

225, rue Rompré, St-Ubalde (Québec) GOA 4L0
Tél. : (418) 277-2191/5
Fax : (418) 277-2638

coop
IGA

465, St-Paul
St-Ubalde, GOA 4L0

Tél. : 1-418-277-2215

Omer Hardy
directeur



Tél. : (418) 277-2500

Denis Noël

Pharmacien

210, rue Rompré, St-Ubalde, P.Q. GOA 4L0



277-2059



GARAGE BERNARD HARDY INC.

RÉPARATION GÉNÉRALE
SOUDURE

455, St-Paul, St-Ubalde, c.p. 159 GOA 4L0



TERRASSEMENT
ST-UBALDE inc.



• Terrassement en tout genre 277-2185

• Champs d'épuration

• Gravier, terre, sable



VALÈRE MATTE
474, rue St-Paul
St-Ubalde, GOA 4L0